

E 2/442

*Le Ministre de Suisse à Paris, J. Barman,
au Conseil fédéral*

R

Paris, le 13 septembre 1856

J'ai reçu la copie de la nouvelle protestation de M. de Sydow¹ et des pièces saisies sur les insurgés de Neuchâtel, que vous avez bien voulu m'adresser.²

1. Du 11 septembre, qui réitère la protestation du 5 septembre 1856. Non reproduites.

2. Copies de quatre extraits de lettres, numérotés de a à d, joints à la lettre de Stämpfli à Barman du 9 septembre 1856 (E 2200 Paris 1/44).



D'après cette protestation, le cabinet de Berlin approuverait implicitement l'insurrection, au lieu de la blâmer, comme ce serait le devoir d'un gouvernement qui se dit conservateur. Puisqu'il l'approuve, quand elle a misérablement échoué, il est plus que probable qu'il a fait de même quand il s'en promettait quelque avantage. Les pièces saisies mettent le sceau à la preuve morale; cependant, comme tout mauvais cas est niable, on dira que les chefs de l'insurrection se sont servis comme encouragement du nom du roi et qu'ils en ont abusé.

J'ai communiqué hier ces pièces à M. le Comte Walewski qui les a lues avec attention; il ne m'a pas dit son impression, mais je ne crois pas qu'elle soit défavorable.

Il est maintenant convaincu que le soulèvement a été comprimé par la seule force des volontaires cantonaux et il trouve cette circonstance très heureuse. Il ne paraît pas non plus avoir conservé de défiance envers la justice fédérale, mais il m'a de nouveau prié de vous dire, très honorés Messieurs, qu'il croyait être dans l'intérêt de la Suisse d'user de la plus grande modération, et de restreindre autant que possible les proportions de cette affaire. Je dois ajouter que plusieurs de mes collègues m'ont tenu le même langage.

M. le Comte Walewski m'a assuré ne rien savoir de nouveau concernant les événements de Neuchâtel, que cependant M. le Ministre de Prusse³ lui avait fait plusieurs communications à cet égard, et qu'il avait fortement conseillé de ne pas donner suite à cette affaire.

J'ai dit à M. Walewski que nous aurions, si la question s'agitait, des observations concluantes à présenter, et que je le priais de réserver jusque là son opinion définitive. Je savais déjà par un de ses amis qu'il n'était pas disposé à seconder les projets de la Prusse.

J'en infère que des instructions dans ce sens sont arrivées de Biarritz. Cependant, dans les bureaux du Ministère, on étudie éventuellement la question, et on réunit les documents qui peuvent l'éclairer. D'après la persistance que le roi a mise et met encore à faire valoir ses prétentions, il n'est pas à supposer qu'il y renonce tout à coup, quand le point d'honneur doit le stimuler. La tractation de cette affaire sera peut-être ajournée jusqu'au Congrès qui ne se réunira pas avant la fin de l'année, à ce qu'un de ses membres m'a dit; il croit même qu'on ne sera pas prêt pour cette époque.

M. de Hatzfeldt, qui avait cru devoir différer son départ, en apprenant les événements de Neuchâtel, a reçu depuis l'ordre de ne pas quitter son poste; il est entré hier, immédiatement après moi, chez M. le Comte Walewski, qui me traite maintenant comme ministre; si j'avais dû attendre hier mon tour comme chargé d'affaires, je ne crois pas que j'eusse pu le voir.

PS. L'Ambassadeur d'Angleterre⁴ m'a dit ce matin qu'il n'avait pas connaissance de démarches faites à Londres par la Prusse, ce qui lui fait supposer qu'il n'y en a pas eu; il m'a parlé de l'appui officieux réclamé par M. de Sydow auprès de la Légation anglaise à Berne et repoussé comme de raison.

3. *M. von Hatzfeldt.*

4. *Lord Cowley.*